

Equivalences (anciennement formations hors catalogue)

Types	Volume max	Codes Amethis	Justificatifs
Actions de culture scientifique et technique (Fête de la science, Petits débrouillards, Nuit européenne, Nuit blanche, passeport recherche ...)	10h	EQ-CST-STT	Attestation de participation et description de l'action réalisée au cours de l'évènement
Participation à l'organisation d'une manifestation (journée d'étude, séminaire, conférences scientifiques)	12h	EQ-ORGA-STT	Attestation de participation au comité d'organisation et description des activités réalisées
Participation à des instances en lien avec le doctorat (Conseil d'ED, instances d'établissements, association de doctorants, responsabilités dans des réseaux scientifiques ou associations de valorisation scientifique ou de recherche, comité de rédaction)	20h	EQ-INSTANCE-STT	Attestation avec la liste des conseils ou réunions suivie sur la durée du doctorat
Réalisations scientifiques	20h	EQ-SCIENTIF-STT	Liste des réalisations (participation à des congrès, présentation de posters, communications orales, présentation des travaux en séminaire)
Formation certifiante par un organisme de formation (langues ...)	En fonction	EQ-CERTIF-STT	Attestation de présence de l'organisme avec le nombre d'heure de formation
MOOC, tutoriels et keynotes dans le domaine scientifique	20h	EQ-MOOC-STT	Liste des MOOC suivie avec l'attestation de réussite (domaine scientifique)
Participation à des écoles d'été ou Master Class	10h	EQ-ECOLE-STT	Attestation de participation de l'organisateur de l'évènement avec le programme
Comité de lecture d'une revue (évaluation d'article)	5h	EQ-LECTURE-STT	Attestation de participation au comité avec les activités réalisées
Tutorat (entre doctorants ou de projet de Master)	5h	EQ-TUTORAT-STT	Attestation décrivant l'accompagnement réalisé
Cours de niveau master	En fonction	EQ-MASTER-STT	Attestation de présence avec le nombre d'heure de formation et courrier du directeur de thèse expliquant le besoin
Dispense de formation pour les doctorants sous contrat CIFRE, cotutelle ou ayant une activité salariale	50h	EQ-QUOTA-STT	Contrat de travail / Convention de cotutelle...

Les participations et communications en séminaires de recherche, journées d'études ou colloques ne peuvent donner à plus de 20h de formation doctorale.

La rédaction d'un article et sa publication ne donne lieu à aucune heure de formation.